

DOSSIER D'INSCRIPTION

MARCHÉ DE NOEL 2026

COORDONNEES

Numéro RM ou Siret :

.....

Titre / Qualification : (*artisan, MOF, EPV, Micro-entrepreneur...*)

.....

Raison sociale / enseigne / boutique :

.....

Prénom :

.....

Nom :

.....

Adresse :

.....

Numéro de téléphone :

Mail :

PRODUITS

Détail des produits proposé à la vente :

.....

Prix des produits proposés :

.....

Site web :

COMMUNICATION

Merci de joindre à votre demande de participation un petit texte présentant votre entreprise et vos créations, ainsi que une photo des produits proposés à la vente pour la communication de la Ville.

TARIFICATIONS & FORMULES PROPOSEES

- Le chalet 3mx2m : comporte électricité et lumière + 4 tablettes de 0,45 m de large pour exposer
 - ➔ 105 euros/semaine
 - ➔ 45 euros/week-end du 4 au 6 décembre
- Le chalet 4mx2m : comporte électricité et lumière + 8 tablettes de 0,45 m de large
 - ➔ 120 euros/semaine
 - ➔ 60 euros/week-end du 4 au 6 décembre
- L'emplacement libre (uniquement pour les confiseurs) permet aux exposants de venir avec leur remorque ou camion de vente
 - ➔ 25 euros /m2/semaine (*espace de 5m maximum*)

Nous proposons des tarifs à la semaine.

		Chalet 3x2	Chalet 4x2	Emplacement libre pour confiseur (5m maximum)
Week-end lancement	4 au 6 décembre inclus	45 euros	60 euros	25 euros mètre linéaire
Semaine 2	7 au 13 décembre inclus	105 euros	120 euros	25 euros mètre linéaire
Semaine 3	14 au 20 décembre inclus	105 euros	120 euros	25 euros mètre linéaire
Semaine 4	21 au 27 décembre inclus	105 euros	120 euros	25 euros mètre linéaire

BESOINS

Besoins en électricité (hors confort, assuré par l'organisation), préciser les matériels et puissances :

.....
.....

Les documents suivants sont à fournir avec la fiche d'inscription :

- Acte de candidature complété et signé
- Photo(s) de vos produits mis en vente
- Photocopie de votre carte d'identité
- Assurance responsabilité civile professionnelle
- Photocopie de l'extrait kbis de moins de 3 mois ou carte professionnelle
- Numéro SIRET
- Conformité Extincteur, ou facture d'achat avec date de validité pour les confiseurs *(la Ville fournira les extincteurs des chalets)*

REGLEMENTS DE PARTICIPATION

Pour tout ce qui concerne les conditions de participation, de règlements d'assurance et d'exposition :

- L'exposant déclare avoir pris connaissance du règlement de participation ci-joint et s'engage à le respecter
- L'exposant s'engage à être présent aux horaires d'ouverture
- J'accepte que les photos et vidéos prises pendant l'événement soient utilisées sur les supports de communication de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin
- L'exposant certifie que son entreprise n'est pas en cessation de paiement à la date de la présente demande
- L'exposant certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés
- Les exposants ne devront pas être les commerçants non-sédentaires déjà présents sur les marchés hebdomadaires de la ville, sur les mêmes créneaux horaires. La ville se réserve un droit de regard sur la sélection et pourra refuser tout exposant qu'elle juge ne pas correspondre à ces critères.

MODE DE REGLEMENTS

Une fois le contrat signé, l'Organisateur transmettra la facture de 100% afin de garantir votre réservation. L'Exposant devra réaliser un virement à la Trésorerie municipale comme mentionné sur la facture.

En cas de manquement aux obligations contractuelles, notamment un défaut de paiement dans les délais impartis, le contrat sera résilié de plein droit à la suite d'un délai de 10 jours.